

Nadège MATTIO et Robert MICHEL  
160 Impasse des Cerisiers  
84 210 Pernes les Fontaines.  
Tél: 06 79 47 49 58  
mail: [RML.MICHEL@GMAIL.COM](mailto:RML.MICHEL@GMAIL.COM)

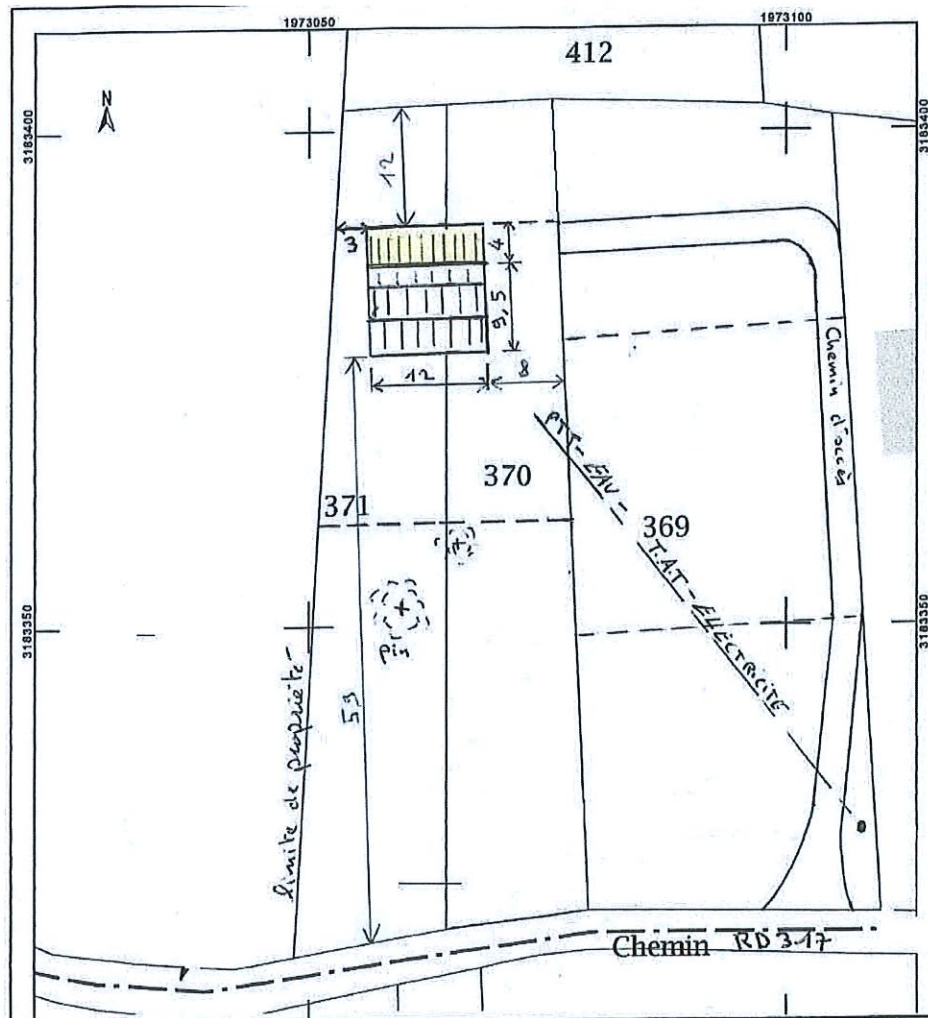
le 12/12/2019

CCAPV  
ZA Les Iscles, BP 2, 04170 Saint André-les-Alpes  
mail: [enquete-publique@ccapv.fr](mailto:enquete-publique@ccapv.fr)

à l'attention de Monsieur Robert DANIEL,

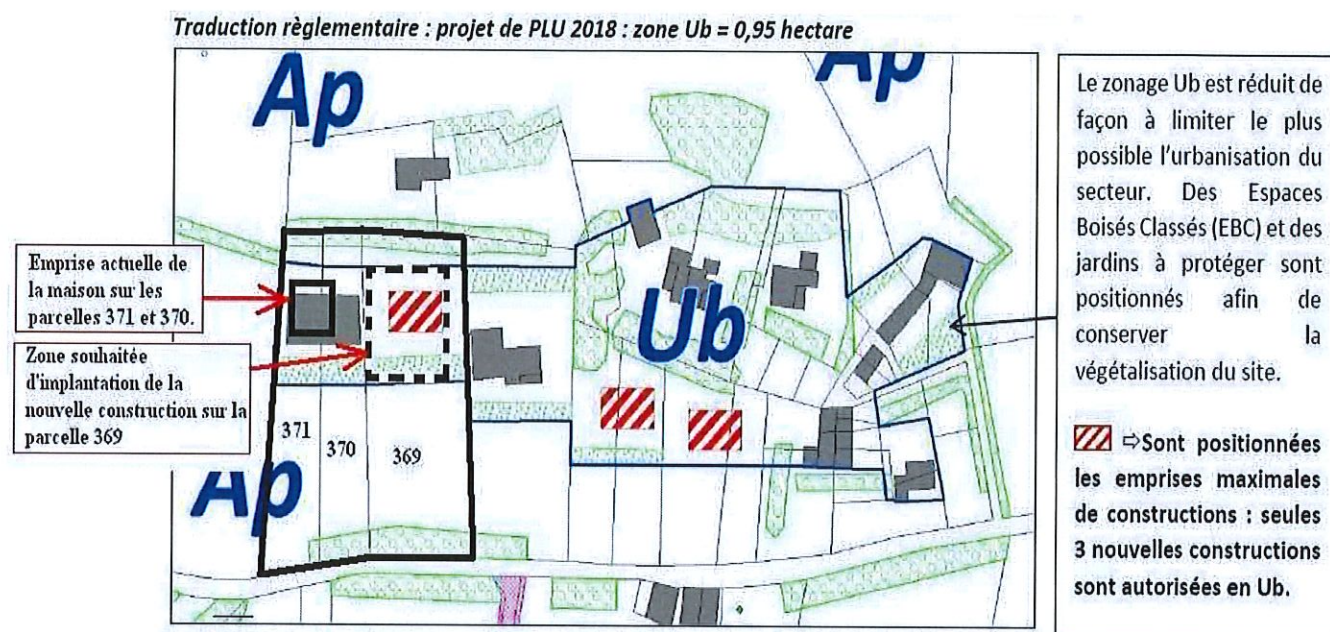
**objet: Enquête Publique sur le PLU de Rougon**

Suite à notre entretien du 2 décembre dernier, je vous mets par écrit notre demande.  
Propriétaires des parcelles accolées n° 369, 370 et 371 d'une superficie totale de 4670 m<sup>2</sup> dans le hameau de le Tièye, notre maison est positionnée suivant le plan de masse ci-dessous:



En reportant cette implantation dans le plan de la zone Ub du PLU on obtient, dans le plan ci-dessous, le rectangle noir dessiné sur les parcelles 371 et 370. On s'aperçoit alors que le positionnement de notre maison (rectangle gris) dans le plan du PLU est très approximatif.

**On peut donc en conclure qu'il est probable que le positionnement des maisons voisines soit aussi très approximatif.**



Le PLU prévoit la possibilité d'une nouvelle construction sur notre parcelle n°369 d'une emprise maximale rectangulaire (16m x 10m) déjà positionnée par un rectangle rouge sur le plan.

Le problème est que ce positionnement ne laisse aucune marge de manoeuvre pour l'implantation de la nouvelle maison alors que la parcelle 369 est très grande avec ses 2380 m<sup>2</sup>.

**Vu le positionnement approximatif des maisons existantes et le chemin d'accès déjà fait des parcelles 370 et 371 (voir le premier plan), il serait sans doute plus prudent d'envisager une zone d'implantation de ce rectangle rouge. Cela garantira à la nouvelle construction une meilleure insertion dans la parcelle.**

En veillant à préserver le cône de vision et le concept de hameau avec des habitations regroupées, **nous vous proposons de créer une zone d'implantation sur la parcelle 369 représentée dans le plan ci-dessus par le rectangle noir dessiné en pointillé.**

On espère avoir clairement exposé notre problème et avoir proposé une solution qui vous soit acceptable. Nous vous laissons affiner si besoin cette zone proposée et restons à votre disposition.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Nadège MATTIO et Robert MICHEL